

COMMENT OBTENIR SON COVID SAFE TICKET?

J'AI UN SMARTPHONE

Je suis complètement vacciné depuis plus de 2 semaines

ou

Je suis guéri du Covid-19 et j'ai un test positif de plus de 10 jours et moins de 6 mois

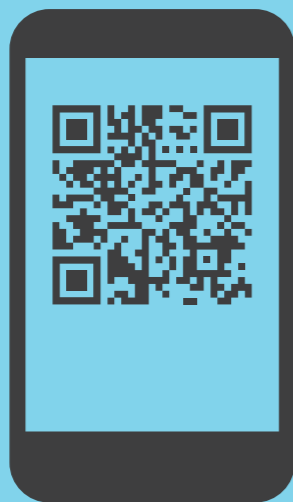
Je ne suis pas vacciné

ou

Je n'ai pas reçu ma 2^{ème} dose

ou

Je n'ai pas 14 jours après ma 2^{ème} dose



Je dois faire:

Test PCR

ou

Test antigénique en pharmacie

Téléchargez l'App CovidSafeBe

Sur covid-safe.be
Via le store de votre smartphone

Connectez-vous via eHealth ou Itsme et **obtenez votre Covid Safe Ticket valide**

JE N'AI PAS DE SMARTPHONE

Je suis complètement vacciné depuis plus de 2 semaines

ou

Je suis guéri du Covid-19 et j'ai un test positif de plus de 10 jours et moins de 6 mois

Je ne suis pas vacciné

ou

Je n'ai pas reçu ma 2^{ème} dose

ou

Je n'ai pas 14 jours après ma 2^{ème} dose



Je dois faire:

Test PCR

ou

Test antigénique en pharmacie

Téléchargez votre Covid Safe Ticket sur :

www.masante.belgique.be
www.reseausantewallon.be
www.brusselshealthnetwork.be

Imprimez votre Covid Safe Ticket valide

QU'EST-CE QU'UN COVID SAFE TICKET VALIDE ?

Le gouvernement fédéral impose pour tout événement de plus de 200 personnes en intérieur, que l'organisation vérifie la sûreté des participants via le **COVID SAFE TICKET**. Pour accéder à l'événement, il faudra que toute personne (sauf les moins de 12 ans) ayant accès à la « bulle » de l'événement ait le **COVID SAFE TICKET**.

Le **COVID SAFE TICKET** permettra l'entrée sur le site de l'événement si vous :

1. Disposez d'un schéma de vaccination complet (2 doses Pfizer, Moderna ou AstraZeneca ou 1 dose Johnson & Johnson) + 2 semaines
2. Présentez un test **PCR NEGATIF** datant de moins de **48H** (date et heure de prélèvement)
 - Validité : jour du prélèvement + 2 jours (fin de validité à 23h59)
3. Présentez un test **ANTIGENIQUE NEGATIF** datant de moins de **24H** (date et heure de prélèvement)
 - Validité : jour du prélèvement + 1 jour (fin de validité à 23h59)
4. Disposez d'un **certificat de guérison** faisant suite à un test PCR Positif (de plus de 10j et moins de 180j) via l'application Covid-SafeBE ou à imprimer via le site fédéral [MaSanté.be](https://www.masanté.be).

Différents scénarios si vous vous faites tester :

- Si le test est **négatif**, le participant accède au portail de contrôle des tickets d'entrée.
- S'il ne dispose **pas de test**, il ne pourra pas accéder au site.
- S'il effectue un **autotest**, il ne pourra pas accéder à l'événement. Seuls les tests antigéniques réalisés par un **professionnel de la santé** et enregistrés sur votre application CovidSafeBE ou via le site MaSanté sont valables !
- S'il est **impossible de contrôler le test**, il ne pourra pas accéder au site.

OÙ PEUT-ON SE FAIRE TESTER ?

- Tests **PCR** : vous devez prendre rendez-vous dans un des centres de testing officiels.
- Tests **antigéniques (AG)**, effectués par le personnel médical (pharmacies ou autres centres de testing) et automatiquement liés au COVID SAFE TICKET, seront admis. Les tests antigéniques ne sont cependant valables que pendant 24h.

!!! AUTOTESTS (antigéniques ou autres) : ils ne donnent donc PAS accès à l'événement car ne sont pas considérés comme un test valable par les autorités pour l'obtention du COVID SAFE TICKET.

OBTENTION DU COVID SAFE TICKET

Si vous possédez un smartphone, l'application CovidSafeBE est téléchargeable depuis l'App Store sur iPhone ou depuis Google Play sur les smartphones Android.

L'authentification sécurisée se fera via le portail eHealth ou via l'application ItsMe, nous vous conseillons vivement ce moyen.

Sur cette application, vous retrouverez vos certificats de vaccination, vos résultats de tests (PCR & antigéniques effectués par un pharmacien) et votre certificat de rétablissement si vous avez contracté et été guéri du COVID-19.

Si vous ne disposez pas d'un smartphone, le Covid Safety Ticket peut être imprimé via MaSanté.be dans l'onglet « Données de santé », cliquez ensuite sur « Mon certificat numérique européen COVID ». Veillez bien à imprimer celui émis lors de la 2e dose s'il s'agit d'un vaccin à deux doses. Il est aussi possible d'imprimer votre certificat de rétablissement via le site internet.

Si ne disposez ni d'un smartphone ni d'internet, vous pouvez demander vos certificats de vaccination ou de rétablissement à la maladie en appelant l'un des numéros régionaux suivants :

- Wallonie : 071 31 34 93
- Bruxelles : 02 214 19 19
- Flandre : 078 78 78 50
- Communauté germanophone : 0800 23 0 32

MON ENFANT A ENTRE 12 ET 18 ANS, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Afin d'obtenir le certificat COVID Safe de votre enfant, lui permettant d'accéder à l'événement via le Covid Safe Ticket, il y aura plusieurs moyens :

- Télécharger le certificat de vaccination si celui-ci a obtenu ses 2 injections + 2 semaines via MaSanté.BE via la Kids eID par exemple.
- Télécharger le certificat via l'application CovidSafeBE. Pour cela, nous vous redirigons vers le site fédéral mis en place par les autorités afin d'avoir la démarche complète :
 - o [Comment obtenir le certificat de vaccination, de test PCR ou antigénique négatif ou encore le certificat de rétablissement -18 ans ?](#) < cliquez sur le lien
 - o [Comment obtenir les certificats de vaccination, tests ou rétablissement sur le TELEPHONE de l'adolescent \(12-18 ans\) ?](#) < cliquez sur le lien